

Cartographier les véritables routes commerciales des contrefaçons

Synthèse

Préface

La mondialisation, la facilitation des échanges et l'importance économique croissante de la propriété intellectuelle sont les moteurs de la croissance économique, mais elles ont aussi offert aux réseaux criminels de nouvelles possibilités d'élargir leur champ d'action et l'échelle de leurs opérations, tirant indûment profit de la propriété intellectuelle et polluant les routes commerciales avec des produits issus de la contrefaçon. Les conséquences pour l'économie sont lourdes. Le commerce des produits contrefaits porte non seulement atteinte à la croissance économique, mais il nuit aussi à la bonne gouvernance, à l'État de droit et à la confiance des citoyens dans leur gouvernement, et peut, en fin de compte, constituer une menace pour la stabilité politique. Dans certains cas, les contrefaçons ont également de sérieuses répercussions en termes de santé, de sécurité et d'environnement.

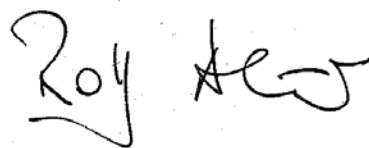
Afin de pouvoir réagir correctement à ce fléau, il est essentiel de disposer d'informations précises sur les routes suivies pour le commerce de produits de contrefaçon. La complexité des routes empruntées par le commerce des contrefaçons peut rendre la tâche des autorités de contrôle extrêmement difficile.

Nous sommes ravis que nos deux institutions soient parvenues à travailler conjointement pour analyser un ensemble unique d'informations relatives aux saisies douanières réalisées au niveau mondial et faire ainsi l'état des lieux des voies empruntées pour le commerce de produits de contrefaçon. Nous remercions l'Organisation mondiale des douanes, la direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne ainsi que le ministère de la sécurité intérieure des États-Unis de l'aide qu'ils nous ont apportée en mettant à notre disposition des données de qualité sur les saisies douanières de produits enfreignant les droits de propriété intellectuelle.

Nous avons bon espoir que la présente étude apporte une contribution majeure à une meilleure compréhension du commerce des produits contrefaits et piratés. Nous sommes convaincus qu'elle aidera les gouvernements à élaborer des réponses politiques ciblées et à renforcer les cadres de gouvernance en vue de s'attaquer à ce phénomène.



António Campinos
Directeur exécutif de
l'EUIPO



Rolf Alter
Directeur, OCDE/GOV

Avant-propos

L'élargissement du champ d'action et l'importance accrue de la contrefaçon et de la piraterie, et en particulier le commerce de produits contrefaits, sont des défis majeurs dans une économie mondiale de plus en plus axée sur l'innovation. La menace économique représentée par ces pratiques sape l'innovation et freine la croissance économique tout en produisant des effets négatifs pour la santé, la sûreté et la sécurité des gouvernements, des entreprises et des consommateurs. Les groupes de criminalité organisée jouent un rôle de plus en plus important dans ces activités, d'autant qu'ils tirent un profit considérable des opérations rentables de contrefaçon et de piraterie.

L'étude actuelle a été menée conjointement par l'OCDE et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) dans le but d'apporter aux décideurs politiques des preuves solides, fondées sur l'expérience, concernant cette menace. Comme il est indiqué dans le rapport intitulé *Le commerce de produits contrefaits et de produits piratés: état des lieux de l'incidence économique*, publié conjointement par l'OCDE et l'EUIPO en 2016, le commerce international de produits contrefaits et piratés en 2013 a représenté jusqu'à 2,5 % du commerce mondial, et jusqu'à 5 % des importations de l'UE.

Il ressort de l'analyse réalisée en 2016 que les parties qui pratiquent le commerce de produits contrefaits et piratés ont tendance à expédier ceux-ci en suivant des routes commerciales complexes. Afin de compléter cette analyse, ce rapport examine la question de l'origine des contrefaçons par secteur industriel, en dressant à la fois l'inventaire des économies productrices des biens et de celles qui servent de points de transit dans le commerce.

Il ressort de l'analyse que la Chine est la plus grande économie productrice de produits contrefaits dans toutes les catégories analysées, tandis que Hong Kong (Chine), les Émirats arabes unis et Singapour en sont d'importantes plates-formes de commerce international. L'analyse révèle également un grand nombre de modèles régionaux et sectoriels spécifiques.

Ce rapport se fonde sur deux préoccupations politiques d'égale importance. La première est l'impact de la criminalité et des activités commerciales illicites sur la bonne gouvernance, la sécurité publique et l'État de droit. La seconde est l'effet négatif que le commerce de produits contrefaits a sur l'avantage concurrentiel légitime des titulaires de droits, et par voie de conséquence sur l'innovation, l'emploi et la croissance économique à long terme.

Au niveau de l'OCDE, cette étude a été menée dans le cadre de la Task Force on Countering Illicit Trade (TF-CIT) du Forum de haut niveau sur le risque dont la principale tâche consiste à réaliser des travaux de recherche fondés sur des preuves et des analyses poussées afin d'aider les décideurs politiques à recenser et comprendre les failles du marché qui sont exploitées et créées par le commerce illicite.

Le rapport a été rédigé par Piotr Stryszowski, économiste en chef, et Florence Mouradian, économiste, de la direction de la gouvernance publique et du développement

territorial de l'OCDE, conjointement avec Michał Kazimierzczak, économiste, de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle de l'EUIPO, sous la supervision de Stéphane Jacobzone, conseiller auprès de l'OCDE, et de Nathan Wajsman, économiste en chef auprès de l'EUIPO. Les auteurs remercient Peter Avery (OCDE) pour ses contributions.

Ils adressent également leurs remerciements aux experts de l'OCDE qui ont largement contribué, par leurs connaissances et leurs idées, à la qualité de l'étude: Dominique Guellec, Przemysław Kowalski et Monika Sztajerowska. Les auteurs saluent par ailleurs l'aide précieuse apportée par les experts des pays membres de l'OCDE et les participants aux divers séminaires et ateliers. Ils remercient particulièrement Asrat Tesfayesus, de l'US Patent and Trademark Office, et Nikolaus Thumm, du Centre commun de recherche de la Commission européenne.

Le Secrétariat de l'OCDE souhaite enfin remercier Liv Gaunt, Fiona Hinchcliffe et Andrea Uhrhammer pour le soutien offert lors de la rédaction et de la production du rapport.

Les auteurs se sont fondés, pour ce qui est des informations quantitatives à la base de la présente étude, sur une base de données mondiale très étoffée répertoriant les saisies douanières, qui a été mise à disposition par l'Organisation mondiale des douanes (OMD), complétée par les données régionales soumises par la direction générale de la fiscalité et de l'union douanière de la Commission européenne, l'US Customs and Border Protection Agency [service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis] et l'US Immigration and Customs Enforcement [agence fédérale américaine de contrôle de l'immigration et des douanes]. Les auteurs expriment leur gratitude à ces institutions pour ces informations, ainsi que pour leur précieux soutien.

Synthèse

Le commerce de produits contrefaits et piratés est un phénomène mondial dont l'étendue géographique et l'importance ne cessent de grandir. Si la globalisation, la facilitation des échanges commerciaux et l'importance économique croissante de la propriété intellectuelle ont stimulé la croissance économique, elles ont aussi offert aux réseaux criminels de nouvelles occasions d'étendre la couverture et l'échelle de leurs opérations, entraînant de graves conséquences pour l'économie et la société. Le commerce des produits contrefaits et piratés nuit à la bonne gouvernance, à l'État de droit et à la confiance des citoyens dans leur gouvernement, et peut, de ce fait, constituer en dernière analyse une menace pour la stabilité politique.

Les groupes qui opèrent dans le domaine des produits contrefaits et piratés tendent à acheminer les produits illégaux en empruntant des routes complexes, ponctuées de nombreux points intermédiaires. Les points de transit sont utilisés pour: 1) faciliter la falsification des documents de manière à masquer le point de départ initial, 2) établir des centres de distribution pour les produits contrefaits et piratés et 3) reconditionner ou réétiqueter les produits. En outre, si les autorités répressives locales ciblent généralement les importations de produits contrefaits, les produits en transit ne relèvent souvent pas de leur compétence, de sorte qu'ils risquent de passer au travers des mailles du filet.

Cette étude passe en revue les routes complexes associées au commerce mondial de produits contrefaits et piratés. Il est important de souligner que ce n'est pas parce qu'elle présente des volumes de saisies douanières déclarés plus importants et qu'elle est davantage citée comme source de produits contrefaits (autrement dit, parce qu'elle présente des scores plus élevés sur l'échelle GTRIC-e) qu'une économie est forcément un producteur important de produits contrefaits. L'analyse effectuée dans le cadre de cette étude utilise une série de filtres statistiques qui permet de mieux clarifier le rôle d'importants pays de provenance. Elle recense les économies qui jouent un rôle de premier plan, ainsi que les grands points de transit pour dix secteurs principaux particulièrement exposés à la contrefaçon. Ces secteurs couvrent un large éventail de produits négociables à forte valeur de PI, allant des biens de consommation à circulation rapide, tels que les aliments ou les cosmétiques, aux produits du commerce interentreprises, tels que les pièces détachées et les puces électroniques. En 2013, le commerce combiné de produits contrefaits dans ces secteurs représentait 284 milliards de dollars (208 milliards d'euros), soit plus de la moitié du commerce total de produits contrefaits.

Dans cette analyse, la République populaire de Chine (ci-après, la «Chine») apparaît comme étant le premier producteur de produits contrefaits dans neuf des dix catégories analysées. En outre, plusieurs économies asiatiques, notamment l'Inde, la Thaïlande, la Turquie, la Malaisie, le Pakistan et le Viêt Nam, sont des producteurs importants dans de nombreux secteurs, bien que leur rôle soit beaucoup moins grand que celui de la Chine. La Turquie semble être un producteur important dans certains secteurs, notamment la maroquinerie, les aliments et les cosmétiques, ces produits étant acheminés par la route vers l'UE.

Les données révèlent plusieurs points de transit importants pour le commerce de biens contrefaits, notamment Hong Kong (Chine), les Émirats arabes unis et Singapour, qui pratiquent le commerce de produits de contrefaçon dans toutes les catégories analysées. Les

contrefaçons arrivent en grandes quantités dans des conteneurs et leur transport se poursuit dans de petits colis qui sont acheminés par la poste ou par un transporteur.

Il existe, par ailleurs, d'importants points de transit régionaux. À titre d'exemple, les économies du Moyen-Orient (Émirats arabes unis, Arabie saoudite et Yémen, entre autres) sont d'importants lieux de transit pour l'envoi de contrefaçons en Afrique. Quatre points de transit revêtent une importance particulière pour la redistribution de contrefaçons dans l'UE: l'Albanie, l'Égypte, le Maroc et l'Ukraine. Quant au Panama, il est un important point de transit pour les contrefaçons à destination des États-Unis.

En définitive, les données font apparaître que les petites opérations d'expédition et les petits colis ont tendance à dominer sur de nombreuses routes commerciales, ce qui résulte de la réduction des coûts des envois par la poste et par transporteur et de l'importance croissante de l'internet et des transactions électroniques dans le commerce international. Les envois comportant moins de 10 articles représentaient, en moyenne, 43 % environ de l'ensemble des envois.

Cette analyse peut éclairer les débats quant aux politiques à mener qui se tiennent soit au sein des différents gouvernements, soit à l'échelle régionale ou mondiale, en vue de prévenir, réduire ou dissuader le commerce de produits contrefaits ou piratés. Elle peut aider à mettre au point des réponses politiques mieux adaptées afin de renforcer les cadres de gouvernance qui visent à lutter contre ce risque. Le rapport préconise une analyse approfondie en vue de l'élaboration de cadres efficaces de répression et de gouvernance dans les trois domaines suivants:

- le rôle des zones franches dans les transbordements,
- le problème de détection que posent les petits envois, et

les caractéristiques économiques des économies d'origine des produits, notamment la relation quantitative entre l'intensité des opérations de contrefaçon et les indices de libre-échange, la qualité de la gouvernance et l'intégrité du secteur public.